



LES ARCHERS TROYENS

1^{ère} Compagnie de Tir à l'Arc de Troyes



Rédacteur : P. LARUE

☎ : 06 27 28 10 01

Référence : PV AG n°02/2018-2019

Date d'édition : 03-11-2018 (version 1)

Objet : Assemblée Générale des Archers Troyens

Date et lieu de la réunion : samedi 3 novembre 2018 : 13h45 –16h30 à la Maison des Activités Associatives Robert Schuman (Troyes)

Participants :

Bureau de l'AG : Jérôme BRIERRE, président – Michel DUPREY, vice-président, suppléant trésorier – Philippe LARUE, secrétaire

Membre du conseil d'administration : -

Licenciés constituant l'AG : Sylvie JARLOT, Sylvain PERSONNE DERMONT, Denis COUCHOT, (présents)

Licenciés représentés par pouvoir : Marcel-Paul BRELET, Leslie AUGUSTYN

Autres licenciés : -

Parents présents : Laurence BRIERRE

Représentant du comité départemental de l'Aube : -

Représentant de la mairie : -

Ordre du Jour de la réunion :

- Adoption du Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 14/10/2017
- Rapport moral du Président
- Rapport d'activité
- Résultats sportifs
- Licences 2019
- Bilan financier
- Rapport des vérificateurs aux comptes
- Election des vérificateurs aux comptes 2019
- Budget prévisionnel
- Projet sportif, du club
- Modification du Règlement Intérieur
- Arbitrage
- Questions diverses
- Remise des badges
- Elections au Conseil d'administration et renouvellement de 2 membres du Bureau Directeur



LES ARCHERS TROYENS

1^{ère} Compagnie de Tir à l'Arc de Troyes



Quorum :

Lors de l'AG du 20/10/2018, le quorum nécessaire aux délibérations n'a pas été atteint avec 8 membres de l'AG présents pour un quorum nécessaire de 9 membres (pour mémoire, les membres de l'AG doivent être membres de l'association depuis plus de 6 mois, âgés de plus de 16 ans à la date de l'AG, à jour de leur cotisation : 34 membres de l'association constituaient l'AG du 20/10/2018).

Cette 2^{nde} AG est convoquée conformément aux statuts de l'association à plus de 6 jours d'intervalle de la 1^{ère} AG. Pour la validité des délibérations de la présente AG, aucun quorum n'est nécessaire.

Adoption du PV de l'AG du 14 octobre 2017 :

Le président commente en séance le procès-verbal de l'Assemblée Générale du 14 octobre 2017.

L'approbation du PV est soumise au vote de l'assemblée qui l'adopte par 8 voix pour, 0 contre et 0 abstention.

Rapport moral du président des Archers Troyens :

Le président donne lecture de son rapport moral pour la saison 2017-2018. Le rapport moral du président est joint en annexe n°1 du présent PV.

Rapport d'activités 2017-2018 :

Le président donne lecture du rapport d'activités de la saison 2017-2018.

Créneaux d'entraînements :

- mardi de 20h30 à 22h00
- vendredi de 18h00 à 22h00
- samedi de 18h00 à 20h00

Effectifs : 79 archers :

- dont 54 hommes et 25 femmes
- dont 39 jeunes et 40 adultes
- dont 36 en première année et 43 en renouvellement de licences

Prestation de découverte du tir à l'arc :

- une après-midi de 3 heures pour les Etudiants à Troyes le 28/09/2017
- 1h30 pour un groupe de 12 adultes le 7/10/2017
- 2 séances d'une heure trente pendant les vacances de la Toussaint, 4 d'une heure trente pendant les vacances d'hivers et 4 d'une heure trente pendant celles du printemps pour les passeports loisirs
- 2h30 pour les Etudiants à Troyes le 20/06/2018



LES ARCHERS TROYENS

1^{ère} Compagnie de Tir à l'Arc de Troyes



- 2h pour des jeunes haut-marnais le 24/07/2018

Encadrement, formation :

- 2 cadres le vendredi (pour les compétiteurs)
- 3 cadres le samedi (pour l'initiation et les compétiteurs)
- 1 jeune archer a participé à une formation d'entraînements mise en place par le Comité Départemental
- 1 jeune et 1 femme en formation d'arbitrages

Participation à la Fête du Sport le 3/09/2017 : manifestation regroupant toutes les associations municipales, organisée par la ville de Troyes.

Participation au VITALSPORT de Décathlon les 9 et 10/09/2017 : manifestation regroupant des associations.

Participation aux virades de l'espoir à Sainte-Savine le 22/09/2017.

Concours :

- Organisation d'un concours débutants (jeunes et adultes) le 27/01/2018
- Accueil du concours multi découvertes organisé par le Comité Départemental le 6/05/2018

Entretien matériel (réparation flèches, arcs, cibles) : 55 heures.

Résultats sportifs :

Le président procède à la lecture des résultats sportifs de la saison 2017-2018 dont le récapitulatif est joint en annexe n°2 du présent procès-verbal.

A noter particulièrement les résultats obtenus :

- aux Championnats de France FITA par :
 - ✓ Serge MARCHAND, 6^{ème} en Super Vétérans Hommes arc à poulies
 - ✓ Jonathan DIETRICH, 58^{ème} en Seniors Hommes arc à poulies
- aux Championnats de France Fédéral par :
 - ✓ Jérôme BRIERRE, 49^{ème} en Seniors Hommes
 - ✓ Jonathan DIETRICH, 20^{ème} en Seniors Hommes arc à poulies
 - ✓ Serge MARCHAND, 4^{ème} en Super Vétérans Hommes arc à poulies
- aux Championnats de France Campagne par :
 - ✓ Théo BRIERRE, 13^{ème} en Minimes hommes
 - ✓ Jérôme BRIERRE, 21^{ème} en Seniors Hommes
- aux Championnats de France Beursault (2017) par :
 - ✓ Serge MARCHAND, 6^{ème} en Super Vétérans Hommes arc à poulies
 - ✓ Jonathan DIETRICH 17^{ème} en Seniors Hommes arc à poulies



LES ARCHERS TROYENS

1^{ère} Compagnie de Tir à l'Arc de Troyes



A ces résultats dans les compétitions nationales, s'ajoutent 1 titre régional en Fédéral (Serge MARCHAND, en Super Vétérans Hommes arc à poulie) et 10 titres individuels de champion départemental.

En revanche, aucune participation aux compétitions par équipes tant en arc classique qu'en arc à poulie, hommes et femmes.

Licences 2018-2019 :

Le président informe l'assemblée de l'absence d'évolution des tarifs affectant les cotisations pour la saison 2018-2019 par rapport aux tarifs de la saison 2017-2018 et commente les différents éléments constituant les tarifs des cotisations.

Présentation des nouvelles catégories senior 1 (entre le 01.01.1980 et le 31.12.1998) / senior 2 (entre le 01.01.1960 et le 31.12.1979) / senior 3 (avant le 01.01.1960) remplaçant les catégories senior/vétérán/super vétérán.

Les familles d'au moins deux archers bénéficient d'une réduction de 10% sur la part licence et droit d'entrée.

Le détail des tarifs est repris en annexe n°3 du présent procès-verbal.

Le projet de tarifs applicables pour la saison 2018-2019 est soumis au vote de l'assemblée qui l'adopte par 8 voix pour, 0 contre et 0 abstention.

Rapport des vérificateurs aux comptes :

MM. Marcel-Paul BRELET et Sylvain PERSONNE DERMONT, désignés en tant que vérificateurs aux comptes ont procédé à la vérification des comptes de l'association pour la saison 2017-2018 et proposent à l'assemblée de donner quitus au trésorier pour l'exercice de l'année écoulée.

Le président remercie les vérificateurs aux comptes pour leur contribution active au fonctionnement de l'association.

Le rapport des vérificateurs aux comptes est joint en annexe n°4 du présent procès-verbal.

Bilan financier :

Le président commente le bilan financier détaillé de l'association (compte de résultats) pour la saison 2017-2018. Le bilan financier est repris en annexes du présent procès-verbal :

- Annexe n°5 : compte de résultats,
- Annexe n°6 : bilan.

Le bilan financier est soumis au vote de l'assemblée qui l'approuve par 8 voix pour, 0 contre et 0 abstentions.

Elections des vérificateurs aux comptes :

MM. Sylvain PERSONNE DERMONT et Marcel-Paul BRELET se portent volontaires pour la vérification des comptes de la saison 2018-2019. L'Assemblée Générale valide la candidature pour



LES ARCHERS TROYENS

1^{ère} Compagnie de Tir à l'Arc de Troyes



de MM. Sylvain PERSONNE DERMONT et Marcel-Paul BRELET pour la vérification des comptes de la saison 2018-2019 par 8 voix pour, 0 contre et 0 abstention.

Budget prévisionnel :

Le président commente le budget prévisionnel détaillé de l'association pour la saison 2018-2019 repris en annexe n°7 du présent procès-verbal.

Le budget prévisionnel est soumis au vote de l'assemblée qui l'approuve par 8 voix pour, 0 contre et 0 abstention.

Projet sportif – Projet du club :

Le président présente le projet sportif de l'association pour la saison 2018-2019.

L'encadrement des séances d'initiation du samedi sera réalisé par Michel DUPREY et Philippe LARUE titulaires du diplôme « Entraîneur 1 ».

Faire débiter la compétition aux archers de 2^{ème} et 3^{ème} année.

Organiser des compétitions, en salle les 24 et 25 novembre 2018 et prévision pour l'extérieur le 16/06/2019.

Remise en état du mur de tir extérieur à 50 m avec 4 cibles mousses 130x130.

Modification du Règlement Intérieur :

Mesure générale

Modification du n° d'agrément FFTA de l'association Les Archers Troyens.

Article 7 : Indemnités des bénévoles

Modification de la définition des « concours éloignés » qui devient :

« Les « concours éloignés » s'entendent :

- hors département de l'Aube pour les remboursements de frais kilométriques et d'emprunt d'autoroute, ceux-ci étant remboursés sur la base de l'itinéraire le plus rapide (la référence pour le calcul de la distance du trajet sera le site internet Mappy.fr en sélectionnant le trajet le plus rapide entre le siège de l'association et le lieu du concours),
- hors du territoire de l'ex-ligue Champagne-Ardenne (Ardennes, Marne, Haute-Marne), à partir d'un déplacement en un lieu situé à plus de 2 heures (la référence pour le calcul de la durée du trajet sera le site internet Mappy.fr en sélectionnant le trajet le plus rapide) du siège de l'association pour les remboursements de frais d'hôtel (nuit précédant la compétition si celle-ci débute le matin, voire nuit suivante si la compétition se déroule sur 2 jours), de petit déjeuner et de repas (à raison d'un repas pris en charge par jour de compétition). »



LES ARCHERS TROYENS

1^{ère} Compagnie de Tir à l'Arc de Troyes



Arbitrage :

Pendant 5 saisons consécutives, le club des Archers Troyens ne disposait plus d'arbitre. En conséquence, en application des dispositions fédérales, le club se trouvait dans l'incapacité d'organiser toute compétition jusqu'à ce qu'un membre du club débute une formation d'arbitre.

Leslie et Benjamin sont à la fin de leur formation. Leslie doit prochainement passer son examen. Pour Benjamin, l'examen sera différé à 2019 après atteinte de ses 18 ans.

Questions diverses :

Foicy : difficultés d'accès (éloignement, problématique de la digue qui bloque l'accès par la rue latérale). La règle reste l'ouverture à la demande par le gardien : mais il semble que le gardien soit parfois réticent pour donner l'accessibilité en véhicule. La clôture dégradée sera remise en état avant la fin de l'année.

Remises de badges :

Le président procède à la remise de badges aux archers en fonction de leurs scores obtenus dans les différents types de compétitions, de leur type d'arc et de leur catégorie. Le président remettra les distinctions aux autres archers postérieurement à l'AG lors des séances d'entraînement :

- broches FITA
- broches pour la salle
- archers pour le Fédéral
- marcassins ou écureuils pour le Campagne
- marcassins et sangliers pour le tir Nature
- marmots pour le Beursault
- brocard et lynx pour le 3D

Elections au Conseil d'Administration :

Sortants : Frédéric KIRCHHEIM, Jonathan DIETRICH, démissionnaires, Philippe LARUE sortant d'office.

Candidature : Philippe LARUE

L'Assemblée Générale procède à l'élection de Philippe LARUE par 7 voix pour, 0 abstention et 0 contre.

A l'issue de l'Assemblée Générale, le Conseil d'Administration se réunira pour procéder à la désignation des membres du bureau afin de pourvoir les postes vacants suite au renouvellement des membres sortants.

Président : J. BRIERRE

Vice Président : M. DUPREY

Secrétaire : poste à pourvoir

Trésorier : poste à pourvoir.

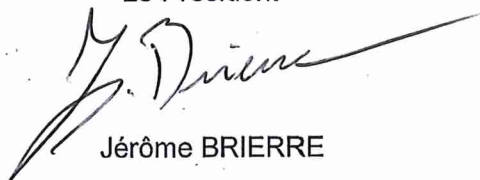


LES ARCHERS TROYENS
1^{ère} Compagnie de Tir à l'Arc de Troyes



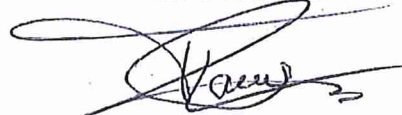
Candidats pour intégrer le bureau : -

Le Président



Jérôme BRIERRE

Le Secrétaire



Philippe LARUE



LES ARCHERS TROYENS
1^{ère} Compagnie de Tir à l'Arc de Troyes



Annexe n°1 : Rapport moral 2017-2018 du Président

Bonjour,

Bienvenue à tous à cette assemblée générale pour la saison 2017/2018.

Je remercie les présents d'avoir fait le déplacement.

Je remercie les bénévoles pour leur aide au développement du club, notamment Leslie et Benjamin pour l'arbitrage, les personnes présentes à la fête du sport et à Vitalsport pour la promotion du tir à l'arc.

Il faudrait plus de bonnes volontés pour partager les tâches de fonctionnements, pour une meilleure efficacité et un meilleur service rendu à l'ensemble des archers.

Cette année nous avons contribué à l'atteinte d'un objectif de la fédération, sans actions particulières, à la féminisation de notre sport puisque nous sommes passés d'environ un quart de femmes licenciés dans notre club à un tiers. Cette tendance semble se confirmer pour 2018/2019.

Dans les semaines à venir, les archers briennois nous solliciteront de plus en plus pour l'organisation du Bouquet Provincial du 26 mai 2019.

Pour finir, je remercie le Conseil Général et plus particulièrement la ville de Troyes pour leurs aides financières et pour les infrastructures troyennes mises à notre disposition.



LES ARCHERS TROYENS

1^{ère} Compagnie de Tir à l'Arc de Troyes



Annexe n°2 : Résultats sportifs

Championnat départemental en salle

- Minime homme : Théo BRIERRE 2^e
- Cadet Femme : Jade BRELET 4^e
- Senior Femme : Leslie AUGUSTYN 3^e
- Senior Homme : Jérôme BRIERRE 3^e
Sébastien LEOST 4^e
- Vétéran Homme : Marcel-Paul BRELET 3^e
- Senior Homme arc à poulies :
Jonathan DIETRICH 1^{er}
- Vétéran Homme arc à poulies :
Roger DESMAREST 3^e
- Super Vétéran Homme arc à poulies :
Serge MARCHAND 2^e

Championnat de ligue en salle

- Senior Homme : Jérôme BRIERRE 5^e
- Senior Homme arc à poulies :
Jonathan DIETRICH 27^e
- Vétéran Homme arc à poulies :
Roger DESMAREST 13^e
- Super Vétéran Homme arc à poulies :
Serge MARCHAND 10^e

Championnat départemental FITA

- Minime homme : Théo BRIERRE 1^{er}
- Senior Homme : Jérôme BRIERRE 5^e
- Senior Homme arc à poulies :
Jonathan DIETRICH 1^{er}
- Super Vétéran Homme arc à poulies :
Serge MARCHAND 1^{er}

Championnat de ligue FITA

- Senior Homme arc à poulies :
Jonathan DIETRICH 4^e



LES ARCHERS TROYENS

1^{ère} Compagnie de Tir à l'Arc de Troyes



Championnat de France FITA

- Super Vétéran Homme arc à poulies :
Serge MARCHAND 6^e
- Senior Homme arc à poulies :
Jonathan DIETRICH 58^e

Championnat départemental Fédéral

- Vétéran Homme : Roger DESMAREST 3^e
- Senior Homme arc à poulies :
Jonathan DIETRICH 1^{er}
- Super Vétéran Homme arc à poulies :
Serge MARCHAND 2^e

Championnat de ligue Fédéral

- Benjamin Femme : Justine BRIERRE 2^e
- Minime homme : Théo BRIERRE 3^e
- Senior Homme : Jérôme BRIERRE 6^e
- Senior Homme arc à poulies :
Jonathan DIETRICH 4^e
- Super Vétéran Homme arc à poulies :
Serge MARCHAND 1^{er}

Championnat de France Fédéral

- Senior Homme : Jérôme BRIERRE 49^e
- Senior Homme arc à poulies :
Jonathan DIETRICH 20^e
- Super Vétéran Homme arc à poulies :
Serge MARCHAND 4^e

Championnat départemental campagne

- Minime homme : Théo BRIERRE 1^{er}
- Senior Homme : Jérôme BRIERRE 1^{er}

Championnat France campagne

- Minime homme : Théo BRIERRE 13^e
- Senior Homme : Jérôme BRIERRE 21^e



LES ARCHERS TROYENS

1^{ère} Compagnie de Tir à l'Arc de Troyes



Championnat départemental Beursault

- Senior Homme arc à poulies :
Jonathan DIETRICH 1^{er}
- Vétéran Homme arc à poulies :
Roger DESMAREST 2^e
- Super Vétéran Homme arc à poulies :
Serge MARCHAND 1^{er}

Championnat de France Beursault

- Senior Homme arc à poulies :
Jonathan DIETRICH 17^e
- Super Vétéran Homme arc à poulies :
Serge MARCHAND 6^e

Championnat départemental 3D

- Vétéran Homme arc libre :
Roger DESMAREST 1^{er}

Challenge du Comité de l'Aube (à la date de l'AG)

- Jeunes : Archers Troyens 5^e
- Adultes poulies : Archers Troyens 2^e
- Adultes classiques : Archers Troyens 8^e

Classement national salle

- Cadet Homme Bar Bow :
Ludovic FENARD 78^e
- Poussin Homme : Cyprien SIMMONOT 111^e
- Minime Homme : Mathis PEMJEAN 334^e
Théo BRIERRE 404^e
Etienne GURLIAT 906^e
- Cadet Femme : Jade BRELET 262^e
- Cadet Homme : Benjamin MAI 865^e
- Senior Femme : Leslie AUGUSTYN 340^e
- Senior Homme : Jérôme BRIERRE 131^e
Sébastien LEOST 301^e
Christophe SIMMONOT 2548^e



LES ARCHERS TROYENS

1^{ère} Compagnie de Tir à l'Arc de Troyes



- Benjamin CORPEL 2929^e
- Patrice AIME 3046^e
- Vétéran Homme : Marcel-Paul BRELET 1007^e
- Senior Homme arc à poulies :
Jonathan DIETRICH 141^e
Yue MA 1157^e
- Vétéran Homme arc à poulies :
Roger DESMAREST 272^e
- Super Vétéran Homme arc à poulies :
Serge MARCHAND 45^e
Michel DUPREY 551^e

Il y a eu 78 (contre 105 en 2017) participations à une compétition salle.

Classement national FITA

- Minime Homme : Théo BRIERRE 277^e
- Senior Homme : Jérôme BRIERRE 992^e
- Senior Homme arc à poulies :
Jonathan DIETRICH 120^e
- Super Vétéran Homme arc à poulies :
Serge MARCHAND 26^e

Il y a eu 17 (contre 14 en 2017) participations à une compétition FITA.

Classement national Fédéral

- Benjamin Femme : Justine BRIERRE 97^e
- Minime Homme : Théo BRIERRE 76^e
- Cadet Homme : Ludovic FENARD 348^e
- Senior Homme : Jérôme BRIERRE 79^e
- Vétéran Homme : Roger DESMAREST 400^e
- Senior Homme arc à poulies :
Jonathan DIETRICH 26^e
- Super Vétéran Homme arc à poulies :
Serge MARCHAND 11^e

Il y a eu 32 (contre 42 en 2017) participations à une compétition Fédéral.



LES ARCHERS TROYENS

1^{ère} Compagnie de Tir à l'Arc de Troyes



Classement national campagne

- Minime Homme : Théo BRIERRE 24^e
- Senior Homme : Jérôme BRIERRE 48^e

Il y a eu 8 (contre 6 en 2017) participations à une compétition campagne.

Classement national 3D

- Cadet Homme Bar Bow :
Ludovic FENARD 91^e
- Senior Homme arc à poulies nu :
Régis FENARD 142^e
- Vétéran homme arc libre :
Roger DESMAREST 199^e
Régis FENARD 228^e

Il y a eu 9 (contre 16 en 2017) participations à une compétition 3D.

Il y a eu 10 (contre 9 en 2017) participations à une compétition Beursault.



LES ARCHERS TROYENS

1^{ère} Compagnie de Tir à l'Arc de Troyes



Annexe n°3 : Tarifs des cotisations 2018-2019

Types de licences	Part fédérale		S/Total	Part régionale	Part départementale	Part club	Total (**)
	Hors assurance	Part assurance					
Adultes	Compétition	41,75 €	42,00 €	20,00 €	13,00 €	35,00 €	110,00 €
	Club	33,75 €	34,00 €	19,00 €	10,00 €	35,00 €	98,00 €
	Sans pratique	28,75 €	0,25 €	29,00 €	15,00 €	9,00 €	0,00 €
Jeunes	24,75 €	0,25 €	25,00 €	12,00 €	7,00 €	35,00 €	79,00 €
Poussins	15,75 €	0,25 €	16,00 €	12,00 €	5,00 €	35,00 €	68,00 €
Conventions	F.F.H*	15,75 €	16,00 €	2,00 €	2,00 €	35,00 €	35,00 €
	F.F.S.A	15,75 €	16,00 €	2,00 €	2,00 €	35,00 €	55,00 €
	UNSS	15,75 €	0,25 €	16,00 €	2,00 €	35,00 €	55,00 €
	FFSU	15,75 €	0,25 €	16,00 €	2,00 €	35,00 €	55,00 €
Découverte (à partir 1/03)	16,75 €	0,25 €	17,00 €	3,00 €	2,00 €	18,00 €	40,00 €
Droit d'entrée (**)							
L'année, adulte		40,00 €					
1 saison int ou ext		50,00 €					
L'année, jeune (de P à C)		25,00 €					
Frais de matériel		25,00 €					
Location pour arc de prêt		50,00 €					
* parts fédérale, régionale et départementale prises en charge par la F.F.H.							
** Remise de 10% à partir de 2 membres inscrits d'une même famille							



LES ARCHERS TROYENS
1^{ère} Compagnie de Tir à l'Arc de Troyes



Annexe n°4 : Rapport des vérificateurs aux comptes 2017-2018

RAPPORT DES VERIFICATEURS AUX COMPTES

Exercice 2017/2018

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la mission de vérificateurs aux comptes qui nous est confiée, nous avons vérifié les comptes de l'association « Les archers troyens », clos le 31 août 2018 et ayant débuté le 1^{er} septembre 2017.

Nous avons procédé, sur la base des documents présentés, à la vérification des comptes de l'association. Nous avons ainsi pu effectuer dans de bonnes conditions tous les contrôles et vérifications en respectant les principes de diligence généralement admis.

Les soldes en banque sont conformes aux extraits de comptes.

En conséquence, nous vous proposons d'approuver les comptes de l'exercice 2017/2018 tels qu'ils vous sont présentés.

En foi de quoi, nous avons rédigé le présent rapport.

A Troyes, le 18 octobre 2018

Les vérificateurs des comptes

Personne-Dermont Sylvain

Brelet Marcel-Paul



LES ARCHERS TROYENS
1^{ère} Compagnie de Tir à l'Arc de Troyes



Annexe n°5 : Bilan financier saison 2017-2018 (compte de résultats)

Dépenses		Recettes	
INTITULÉ	MONTANT	Intitulé	MONTANT
604 Achats d'études et prestations de services	214.00	7062 Locations de matériel	1050.00
605 Achats de matériel et équipements	696.60	7071 Ventes équipements	152.00
6063 Fournitures d'entretien et petit équipement	2207.76	7072 Ventes matériel	260.96
607 Achats	121.34	7073 Ventes aux Membres	122.00
613 Locations mobilières et immobilières	30.00	708 Services rendus aux membres	5.00
616 Assurance	294.96	743 Conseil Départemental	500.00
622 Honoraires	20.00	744 Commune	500.00
625 Déplacements, missions et réceptions	1246.20	750 Cotisations membres	8039.00
627 Frais bancaires	1.84	751 Manifestations sportives	311.30
650 Cotisations	4288.00	752 Manifestations extra - sportives	360.00
651 Manifestations sportives	577.99	761 Produits financiers	57.03
TOTAL DÉPENSES	9698.69	TOTAL RECETTES	11357.29
Résultat : 1 658.60			
86 Contributions volontaires en nature	65.00	87 Contributions volontaires en nature	65.00
TOTAL	11422.29	TOTAL	11422.29



LES ARCHERS TROYENS

1^{ère} Compagnie de Tir à l'Arc de Troyes



Annexe n°6 : Bilan financier saison 2017-2018

ACTIF				PASSIF			
INTITULÉ	VB	AMORT.	VNC	N-1	INTITULÉ	N	N-1
213	Constructions Installations	0.00	0.00	0.00	Fonds Associatifs	0.00	0.00
2154	Matériel	0.00	0.00	0.00	Réserves	8851.74	8851.74
2181	Matériel de transport	0.00	0.00	0.00	Report à nouveau (119)	0.00	0.00
2182	Matériel de bureau	0.00	0.00	0.00	Résultat de l'exercice (129)	1658.60	0.00
2183	Matériel informatique	0.00	0.00	0.00	1) FONDS DE L'ASSOCIATION	10510.34	8851.74
2184	Mobilier	0.00	0.00	0.00	Europe / Etat	0.00	0.00
261	Titres			0.00	Région	0.00	0.00
	1) ACTIF IMMOBILISÉ			0.00	Département	0.00	0.00
350	Stocks matériel et équipements			0.00	Commune	0.00	0.00
	2) STOCKS			0.00	CNDS	0.00	0.00
506	Actions			0.00	Autres	0.00	0.00
508	SICAV			0.00	2) SUBVENTIONS DE L'ASSOCIATION	0.00	0.00
512A	Compte Courant		421.01	1138.48	Provisions	0.00	0.00
512B	Compte Epargne		0.00	0.00	Emprunts	0.00	0.00
514	Banque postale		0.00	0.00	Fonds dédiés sub. fonctionnement	0.00	0.00
515	Livret A		9924.83	7668.26	Fournisseurs	0.00	0.00
530	Caisse		164.50	45.00	Dettes	0.00	0.00
	3) TRÉSORERIE DISPONIBLE		10510.34	8851.74	Autres Dettes	0.00	0.00
410	Adhérents		0.00	0.00	Dettes Sociales	0.00	0.00
416	Adhérents - usagers douteux		0.00	0.00	Charges à payer	0.00	0.00
425	Personnel		0.00	0.00	Recettes Constatées d'Avance	0.00	0.00
4687	Produits à recevoir		0.00	0.00			
486	Dépenses Constatées d'Avance		0.00	0.00			
	TOTAL ACTIF		10510.34	8851.74	TOTAL PASSIF	10510.34	8851.74



LES ARCHERS TROYENS

1^{ère} Compagnie de Tir à l'Arc de Troyes



Annexe n°7 : Budget prévisionnel saison 2018-2019

Dépenses		Recettes	
INTITULÉ	MONTANT	INTITULÉ	MONTANT
604 Achats d'études et prestations de services	600.00	7061 Locations de salles	0.00
605 Achats de matériel et équipements	1179.00	7062 Locations de matériel	1000.00
6061 Fournitures non stockables (eau...)	0.00	7063 Publicité	0.00
6063 Fournitures d'entretien et petit équipement	2631.00	7071 Ventes équipements	100.00
6064 Fournitures administratives	110.00	7072 Ventes matériel	200.00
607 Achats	160.00	7073 Ventes aux Membres	50.00
611 Sous traitance générale	0.00	708 Services rendus aux membres	0.00
613 Locations mobilières et immobilières	30.00	740 Fonds européens	0.00
615 Travaux, entretien et réparation	0.00	741 Etat Ministères	0.00
616 Assurance	300.00	742 Conseil Régional	0.00
618 Documentation	0.00	743 Conseil Départemental	500.00
622 Honoraires	20.00	744 Commune	1400.00
623 Publicité, publications	0.00	745 Subvention CNDS	0.00
625 Déplacements, missions et réceptions	1400.00	746 Subvention DDCS	0.00
6261 Frais Postaux	60.00	747 Autres subventions publiques	0.00
6262 Télécommunications	0.00	748 Autres subventions privées	0.00
627 Frais bancaires	10.00	750 Cotisations membres	7500.00
628 Divers	0.00	751 Manifestations sportives	700.00
631 Impôts et taxes sur rémunérations	0.00	752 Manifestations extra - sportives	300.00
635 Autres impôts et taxes	0.00	758 Produits divers	0.00
641 Rémunération du Personnel	0.00	761 Produits financiers	50.00
6451 Cotisations URSSAF Patronales	0.00	771 Produits Exceptionnels	0.00
6452 Cotisations URSSAF Salariales	0.00	787 Report de sub. non utilisés sur exercice antérieurs	0.00
6453 Cotisations rebrute prévoyance	0.00		
6454 Cotisations Assedic	0.00		
647 Médecine du Travail	0.00		
648 Autres charges de personnel	0.00		
650 Cotisations	4100.00		
651 Manifestations sportives	1500.00		
652 Manifestations extra - sportives	0.00		



LES ARCHERS TROYENS

1^{ère} Compagnie de Tir à l'Arc de Troyes



660	Charges Financières	0.00	
671	Charges Exceptionnelles	0.00	
6714	Créances devenues irrécouvrables	0.00	
681	Dotations aux provisions	0.00	
6813	Dotations Amortissements Constructions Installations	0.00	
68154	Dotations Amortissements Matériel	0.00	
68181	Dotations Amortissements Transport	0.00	
68182	Dotations Amortissements Bureau	0.00	
68183	Dotations Amortissements Informatique	0.00	
68184	Dotations Amortissements Mobilier	0.00	
689	Engagements à réaliser s/ subv attr	0.00	
TOTAL DÉPENSES		12100.00	TOTAL RECETTES
			12100.00
Résultat : 0.00			
*96	Contributions volontaires en nature	100.00	87
TOTAL		12200.00	TOTAL
			12200.00